



Chez SARL DVDVORE
Résidence les Bastides
Avenue du Général De Gaulle
83 480 Puget Sur Argens

Puget, le 20 Novembre 2008

A l'attention de Monsieur DELACROIX

Monsieur,

Nous constatons à regret, que vous faites, lors de vos interventions dans les médias au sujet de la piraterie Internet, la promotion de la VOD en la présentant comme la panacée et l'unique alternative légale au téléchargement. Il nous semblait, à tort, que cette posture était l'apanage des responsables politiques.

Vous comprendrez aisément que ceci n'est pas acceptable pour une profession qui souffre plus que toutes les autres de la piraterie Internet.

Nous vous saurions gré de bien vouloir défendre publiquement la location physique en vidéoclubs lorsque vous en avez l'occasion, pour une question d'équité d'abord, de logique économique ensuite, les actes locatifs étant toujours réalisés à l'heure actuelle majoritairement dans les vidéoclubs de France, ce ne sont pas les chiffres, même tronqués à la hausse, des études GFK, qui prouveront le contraire. Vous savez comme nous, que la VOD est une niche tandis que les vidéoclubs de France constituent un réseau national dense, pourvoyeur d'emplois de jeunes actifs notamment.

De plus, vous êtes bien placé, par vos visites régulières de nos établissements, pour savoir que la location en vidéoclubs représente aujourd'hui le meilleur rapport qualité / prix / service / accès aux œuvres dans le domaine de la consommation de vidéogrammes à la séance. Nos établissements satisfont les nombreux consommateurs (et souvent les seuls) qui restent prêts à consommer légalement, ils méritent donc votre soutien actif et indéfectible.

Nous vous remercions par avance de la suite favorable que vous voudrez bien donner à notre demande et vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Le bureau du SVCF